

Le Défenseur des droits ouvre une nouvelle permanence à la Maison France Services de Fleurance

Tous les 1er lundi de chaque mois au CCAS



Le Défenseur des droits ouvre une nouvelle permanence à la Maison France Services de Fleurance

Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, Maire de Fleurance et Président du CCAS et le Chef du pôle régional Occitanie du Défenseur des droits, Romain BLANCHARD, signent ce jour une convention créant une permanence qui sera assurée par Christiane GRECH, déléguée de la Défenseure des droits pour le Gers. La signature de la convention se tiendra le 7 mars à 16H00 au CCAS de Fleurance.

Dans un contexte où l'accès au droit est trop souvent rendu difficile, en particulier en raison de la dématérialisation des services publics, cette permanence vise à offrir des solutions aux personnes qui ne parviennent pas à faire respecter leurs droits malgré des démarches préalables.

Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association...) peut saisir directement et gratuitement le Défenseur des droits lorsqu'elle :

Cette permanence permettra aux personnes confrontées à des dysfonctionnements de rencontrer Christiane GRECH, qui pourra proposer de régler les litiges par la voie du règlement amiable, notamment grâce à ses correspondants dans les administrations.